



## Rapport du Maire – Faits saillants 2019

Voici les faits saillants de l'année 2019.

### Les derniers états financiers au 31 décembre 2019

Dans son rapport, le vérificateur externe présente le sommaire des activités de fonctionnement de l'administration municipale.

<b>Revenus de fonctionnement</b>	2 120 749\$
<b>Charges</b>	2 188 424\$
<b>Excédent (déficit)</b>	(67 675)\$

<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>	
<b>Immobilisations</b>	
Amortissement des immobilisations	450 354\$
<b>Financement</b>	
Remboursement de la dette à long terme	95 323\$
<b>Affectations</b>	
Activités d'investissement	22 708\$
Excédent de fonctionnement non-affecté	18 116\$
Excédent de fonctionnement affecté	1 900\$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(11 751\$)

<b>Total des éléments de conciliation à des fins fiscales</b>	340 588\$
<b>Excédent (déficit) à des fins fiscales</b>	272 913\$

Au 31 décembre 2019, le surplus accumulé non-affecté est de 627 619\$ et le surplus accumulé affecté est de 84 301\$. Le rapport de l'auditeur établit que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Mont-Carmel au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



## **Rapport du Maire – Faits saillants 2019**

### **Votre Conseil municipal**

Les grandes orientations du conseil municipal étaient de maintenir l'équilibre entre le développement et la protection de l'environnement, de se développer en tenant compte des différentes réalités et de réaliser des projets structurants dans le but de favoriser le bien-être de la collectivité. Je salue le travail de mes collègues conseillères et conseillers qui ont œuvré avec motivation à l'amélioration des services ainsi qu'au développement de notre municipalité.

### **Remerciements**

Chapeau à toutes les personnes bénévoles œuvrant au sein des différents organismes municipaux et comités, sans vous, la vitalité de Mont-Carmel ne serait pas la même. Il est important aussi de souligner la générosité des commanditaires et des partenaires lors d'activités, votre contribution est réellement appréciée.

Je tiens à remercier notre directrice générale, madame Maryse Lizotte, qui a le mandat de mettre en œuvre les orientations établies par le Conseil municipal. Elle mobilise l'ensemble des employés dans le but d'offrir les meilleurs services municipaux aux citoyens, aux villégiateurs et aux visiteurs. Beaucoup d'autres tâches sont également reliées à sa fonction, toutes convergent vers l'assurance d'un service de qualité auprès du conseil, des employés et des citoyens. J'exprime également ma vive satisfaction aux employés municipaux pour leurs loyaux services.

En terminant, mes remerciements vont à la population Mont-Carmel pour leur confiance à l'égard de leur Conseil municipal.

Votre maire, Pierre Saillant